



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 octobre 2025

Exercice 2024 - 2025

Présents :23

Procurations :21

Nombre total de votants : ..44

(Voir les feuilles d'émargements)

1. Présentation de la soirée

Le Président présente en quelques mots le déroulement de la soirée.

2. Lecture des différents documents

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 octobre 2024 a été transmis aux membres avec la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Ce document est soumis au vote, et il est accepté à l'unanimité.

Frédéric DUVAL donne alors lecture du rapport moral du Président pour la saison 2024-2025. Il profite de cette occasion pour rappeler les quatre mots qui sont le leitmotiv de l'association : APPRENDRE, PHOTOGRAPHIER, REGARDER, et MONTRER.

L'assemblée n'a aucune remarque à formuler sur ce document.

Frédéric DUVAL, introduit la présentation du rapport d'activité de la saison 2024-2025. Aucune question ne sera posée à l'issue de la lecture de ce rapport d'activité.

L'assemblée n'a aucune remarque à formuler sur ce document.

Frédéric DUVAL, donne la lecture du projet d'activités de la saison 2025-2026.

Ce document est soumis au vote, et il est accepté à l'unanimité.



3. La parole aux membres présents

Q : Quel est le statut de Metz-Photo ? S'agit-il d'une association indépendante de Photo-Forum ?

R : Metz-Photo n'est pas une association. C'est une activité de Photo-Forum qui fait l'objet d'un financement dédié de la part de la Ville de Metz

Q : Pourquoi n'est-il pas possible d'exposer des photos des membres sur les panneaux de Metz-Photo au parc de la Seille sans passer par une masterclass ?

R : Depuis 6 années, le comité de Photo-Forum a fait le choix de confier la saison à des membres volontaires de l'association encadrés par un photographe professionnel, qui endosse alors le rôle de parrain ou marraine. Ce groupe travaille près de 9 mois avant la première exposition, sur un thème proposé par le parrain ou la marraine, avec une progression personnelle de chacun au sein d'une masterclass.

Les différentes expositions s'enchaînent à l'issue de cette masterclass sous la direction du parrain ou de la marraine. Ce schéma plait aux photographes et aux parrains-marraines qui y ont déjà participé.

L'inscription à une prochaine masterclass est libre pour tout membre qui souhaite engager un travail photographique abouti de près de 2 ans, sous forme de série.

Q : Pourquoi l'association ne prévoit-elle une exposition de ses membres, si possible en extérieur pour une meilleure visibilité ?

R : Le comité souhaite dans son projet d'activités pour la future saison organiser une exposition de ses membres. La recherche d'un lieu n'est pas facile, notamment en extérieur et toute proposition est la bienvenue.

Q : quelles sont les actions menées pour venir des jeunes ?

R : Les membres de moins de 25 ans bénéficient d'un tarif préférentiel.

Les photographes professionnels de l'école de Condé de Nancy (MM Domingos et Toussaint) sont le relais de l'association auprès de cet organisme

Le comité ne dispose pas d'entrée particulière dans les écoles messines mais dispose de supports de communication qui peuvent être distribués.



Q : Lors de la dernière exposition Metz-Photo, aucun flyer n'a été élaboré. S'agit-il d'une disposition définitive ?

R : Non. Les flyers seront produits pour la prochaine exposition.

Q : L'organisation des activités repose-t-elle uniquement sur les membres du comité ?

R : les membres du comité sont bénévoles et toute l'activité du club ne peut pas repose que sur eux. Tout le monde doit se prendre en main.

Plus personne ne demandant la parole, Frédéric DUVAL clôt la séance des questions des membres de Photo-Forum présents.

4. Rapport financier 2024-2025

Simon RODICQ, trésorier, présente le rapport financier pour l'année 2024-2025. Il précise en préambule que Photo-Forum a fait évoluer sa méthode de tenue des comptes. En effet, l'association est passée d'une comptabilité d'engagement, basée sur le Plan Comptable Général, à une comptabilité de trésorerie. Il présente la situation de trésorerie, la compte de résultat, le résultat de l'exercice et la situation de trésorerie.

Il donne ainsi les explications nécessaires pour la compréhension des différents documents et l'évolution des différents postes depuis l'exercice précédent.

Les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 se soldent par un bénéfice de **+ 3 195.60 €**.

A la suite de cette présentation, il est donné lecture du rapport de Dominique FERVEUR, vérificateur aux comptes, qui conclut que rien ne s'oppose à ce que l'Assemblée Générale approuve en l'état les comptes présentés.

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes annuels, et donne quitus au trésorier.

Simon RODICQ propose d'affecter le bénéfice de l'exercice de **+ 3 195.60 €** en report à nouveau.

L'assemblée approuve à l'unanimité cette proposition de report à nouveau.



Frédéric DUVAL demande si des personnes de l'assemblée se proposent pour la mission de vérificateur aux comptes, seul Dominique FERVEUR présente sa candidature.

L'assemblée approuve à l'unanimité cette candidature de vérificateur aux comptes.

5. Montant des cotisations 2026-2027

Frédéric DUVAL propose de ne pas changer le montant des cotisations applicable à partir du 1^{er} juillet 2025, pour la saison 2026-2027.

L'assemblée approuve cette résolution à 43 pour et 1 abstention.

6. Renouvellement des membres du comité

Mandats en cours :

- Catherine LEFORT, mandat jusqu'au ----- 30 juin 2026,
- Delphine MORTIMORE, mandat jusqu'au ----- 30 juin 2026,
- Julien LEGAY, mandat jusqu'au ----- 30 juin 2027,
- Fabien GUITTARD, mandat jusqu'au ----- 30 juin 2027,
- Hermine LECUCQ JOUAN, mandat jusqu'au ----- 30 juin 2027,
- Guy PIODI, mandat jusqu'au ----- 30 juin 2027,

Renouvellements du jour :

- Frédéric DUVAL, mandat jusqu'au ----- 30 juin 2028,
- Francine LOUIS, mandat jusqu'au ----- 30 juin 2028,
- Jean-Claude REITEMEIER, mandat jusqu'au ----- 30 juin 2028,
- Simon RODICQ, mandat jusqu'au ----- 30 juin 2028,

Cooptation du jour :

- Yoann RICHAUD, mandat jusqu'au ----- 30 juin 2028,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, chaque élection de renouvellement et chaque cooptation ont donné lieu à un vote distinct.



Le nouveau comité se réunit à l'issue de l'Assemblée Générale pour procéder à l'élection des membres du bureau. A savoir Président, Trésorier et Secrétaire.

Après les derniers remerciements, la séance prend fin à 23h00, autour d'un verre de l'amitié.

Francine LOUIS

Frédéric DUVAL

Secrétaire

Président